

ETAPE 5/5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)

ACCUSE DE DEPOT (Déclaration des revenus de capitaux mobiliers)

ACCUSE DE DEPOT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale.

- **Horodatage : le 31/01/2017 à 13h59m00s**
- **Référence DGFIP : P16FEIN4929740270131135900AA**
- **Numéro Siret du déclarant 49297402700012**

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

© Ministère de l'économie et des finances